



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024
REUNIONE DI I 1^{mu} È 2 DI FERRAGHJU DI U 2024
1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 1^{er} ET 2 FÉVRIER 2024

N° 2024/O1/004

**Question orale déposée par Mme Marie-Claude BRANCA
Au nom du groupe « Core in Fronte »**

**UGHJETTU : CHÌ DICISIONI CURAGHJOSI È AMBIZIOSI PÀ SALVÀ
L'AGRICOLTURA CORSA ?**

Sgiò cunsiglieri esecutivu in carica di u sviluppu di l'agricultura,

A rabbia è l'addisperu di l'agricultori si facini senta in Auropa, in Francia è in Corsica.

In Corsica com'è in altrò, in Corsica più chè in altrò , a so situazioni hè pessima è ci primurighja parchì incù l'agricultura chè si ni mori hè una parti di a sucità corsa chè sparisci.

D'autres problèmes propres à la Corse s'ajoutent aux difficultés rencontrées par les agriculteurs. Par exemple, la concurrence créée par l'importation de matières premières transformables, comme le lait ou les produits carnés, qui bénéficient d'une DSP dans les transports. Cela constitue une injustice qui s'inscrit dans la continuité des lois douanières qui ont détruit l'économie de notre pays.

Nous devons contribuer à développer une agriculture corse productive constituant un pilier socio-économique essentiel de la Corse de demain. Pour cela, il faut mettre fin à l'inertie décisionnelle qui vous caractérise et prendre des mesures fortes.

Récemment, en réponse à une de nos questions sur la nécessité de la tenue d'assises sur l'élevage en particulier et l'agriculture en général, vous nous avez annoncé la mise en place de concertations pour présenter un projet ambitieux dans le cadre du processus d'autonomie.

Cependant, le simple exemple de la Commission Régionale d'Aménagement Foncier de la Corse nous incite à être plus que circonspects en ce qui concerne les capacités de prises de décisions rapides, voire d'anticipation, de l'Exécutif.

En effet cette commission, dont le but est d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales et forestières, aurait dû être réorganisée depuis 2018, date du passage à la Collectivité Unique.

Depuis bientôt deux ans vous annoncez sa mise en place imminente... À l'heure actuelle, elle n'est toujours pas opérationnelle.

Au-delà de la préparation du projet dans le cadre du processus pour l'autonomie, il est donc indispensable de réunir tous les acteurs de l'agriculture ainsi que les différents organismes et agences et les élus pour mettre en place des mesures audacieuses et innovantes très rapidement. Particulièrement en ce qui concerne le problème du foncier qui a laissé une trop grande place à l'immobilier et au tourisme empêchant le développement des installations agricoles.

Par ailleurs, dans le cadre d'une véritable autonomie, via un titre XII Bis octroyé à la Collectivité de Corse, nous devons récupérer les pouvoirs d'orientation et de décision en matière agricole comme la gestion des deux leviers d'intervention de la PAC - le premier pilier et le second pilier - afin de pouvoir prendre en compte les spécificités de notre agriculture et de notre territoire.

Sgiò cunsiglieri, chì cunteti di fà pà accillarà i cosi è piddà infini dicisioni curaghjosi è ambiziosi pà salvà l'agricultura corsa è rimettala à u centru di a noscia suciità ?

Vi ringraziau.